

A comme Adoption, Accueil, Accompagnement

ESPACE A



ATELIERS DE PREPARATION A L'ACCUEIL D'UN ENFANT PAR ADOPTION

Ateliers de préparation à l'accueil d'un enfant proposés par l'association Espace A

Reconnue d'utilité publique depuis 1999, Espace A est une association qui s'adresse aux différentes personnes concernées par l'adoption, par l'accueil familial avec hébergement, ainsi que par les procréations médicalement assistées ou les autres façons, non traditionnelles, de construire une famille aujourd'hui. Animée par une équipe de professionnels venant de différents horizons, Espace A est une association neutre et indépendante et son action ne se confond ni avec celles des services officiels chargés d'évaluer les candidats à l'adoption ou à l'accueil, ni des organismes intermédiaires dans le cas de l'adoption.

Dans cet esprit, les activités proposées par l'association se déploient tant en amont qu'en aval de l'adoption. En amont, ces moments de formation, de réflexion et d'échanges ont pour but **d'informer les futurs parents sur les enjeux éthiques de l'adoption internationale d'une part et de les préparer psychologiquement à l'accueil de leur enfant, d'autre part**. Les informations administratives ou légales concernant la procédure d'adoption ne font pas partie de la préparation.

Devenir parents à travers l'adoption ne s'improvise pas ; il est nécessaire d'être conscient des spécificités de la filiation adoptive et des besoins particuliers des enfants issus de l'adoption internationale que le passé, fait d'abandons, de séparations, voire de mauvais traitements, a le plus souvent fortement marqué.

Bases légales et but des ateliers

Les ateliers de préparation proposés par Espace A sont conçus comme des ateliers interactifs, des espaces de réflexion en groupe, sous l'éclairage d'apports théoriques et pratiques amenés par des professionnels spécialistes de la thématique de l'adoption, selon les exigences de l'OAdo (art. 5, al. 2 lettre d, ch. 4 et art. 5, al. 3).

Les ateliers seront divisés en : un module pré-requis, cinq modules de base obligatoires, et de quatre modules complémentaires, obligatoires selon le profil des candidats et du projet d'adoption. Chaque module sera présenté par deux intervenants professionnels, membres de l'équipe d'Espace A, ou des intervenants externes choisis pour leurs compétences et connaissances dans ce domaine.

Les objectifs généraux des ateliers de préparation à l'adoption sont :

- Rappeler le sens de la Convention de la Haye sur l'adoption
- Déconstruire les à priori, préjugés et visions simplificatrices de l'adoption
- Sensibiliser les futurs parents à l'histoire d'origine de l'enfant
- Recentrer la réflexion des candidats sur les besoins spécifiques de l'enfant adopté
- Permettre aux participants de rencontrer et partager avec des pairs

Méthodologie

Les ateliers sont menés de manière interactive afin de mettre en relation le contenu théorique et les besoins des participants. Rythmés par une alternance d'apports théoriques et d'exercices en groupes et en sous-groupes, il s'agit avant tout de susciter chez chacun une ouverture au questionnement, au désir de mieux comprendre les besoins de l'enfant à venir et à la nécessité de pouvoir se remettre en question.

Les interventions en duo permettent aux participants de rencontrer plusieurs membres de l'équipe d'Espace A, et de bénéficier d'apports multiples et plus diversifiés.

La dynamique de groupe est un des éléments essentiels de la conduite des ateliers. Elle permet à chaque participant de s'étayer sur l'apport de ses pairs pour enrichir son questionnement personnel. Bien souvent, les liens entre les participants perdurent au-delà des rencontres à Espace A. Pour cette raison, nous avons choisi de définir cette activité comme un "atelier de préparation" et non une "formation à l'adoption".

Toutefois, les modules complémentaires, par leur spécificité, se déroulent pour la plupart en séances individuelles, le module destiné aux candidats célibataires est le seul à être suivi en groupe.

A l'issue des ateliers, une attestation est délivrée aux participants.

Conditions & inscription

- Avoir déjà assisté aux séances d'informations des autorités cantonales de son domicile
- Avoir déjà présenté la requête d'agrément
- Pour les couples, un entretien via Zoom est réalisé entre le module pré-requis et avant la première date des modules de base, afin de confirmer son inscription.
- Pour les personnes célibataires, le module « Adoption et éthique » est suivi de manière individuelle avec Mme Lammerant, au préalable des autres modules de base.
- Le module pré-requis est une condition indispensable pour suivre les modules obligatoires. Ainsi, il ne pas possible de commencer les modules obligatoires sans avoir suivi le module « L'éthique et l'adoption ».
- Les ateliers ne font pas partie de l'évaluation qui a lieu au sein de l'autorité cantonale compétente en matière d'adoption, mais ils sont nécessaires afin de remplir les conditions fixées par la législation.

PLAN DU PROGRAMME DES ATELIERS DE PREPARATION A L'ACCUEIL D'UN ENFANT PAR L'ADOPTION

MODULE PRE-REQUIS

L'ADOPTION ET
L'ETHIQUE

MODULES DE BASE

L'ATTACHEMENT

ACUEILLIR UN ENFANT
ET VIVRE AVEC LUI

DEVELOPPEMENT DE
L'ENFANT &
RESILIENCE

ADOPTER UN
ENFANT
DE QUEL ÂGE ?

LA SANTE DE
L'ENFANT
ADOpte

MODULES SUPPLEMENTAIRES

ADOPTION D'UNE
FRATRIE

OBLIGATOIRE DANS LES
CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTION DANS
UNE FAMILLE
COMPRENANT DES
ENFANTS
BIOLOGIQUES

OBLIGATOIRE DANS LES
CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTER POUR
LA DEUXIEME FOIS
OU PLUS

OBLIGATOIRE DANS LES
CAS ART. 5 AL 3. OADO

ADOPTION PAR
UNE PERSONNE
CELIBATAIRE

OBLIGATOIRE DANS
LES CAS ART. 5 AL 3.

MODULE PRE-REQUIS_:
L'adoption et l'éthique (4 heures)

Animation : Isabelle Lammerant, juriste consultante adoption au SSI et psychologue clinicienne à Saint-Genis-Pouilly (France)

Contenu

- Penser son projet dans le contexte national et international
- Le cadre juridique et administratif de l'adoption (CLAH – Normes suisses)
- Les acteurs de l'adoption
- L'évolution et situation actuelle de l'adoption
- L'éthique dans l'adoption
- Les risques / précautions à prendre lors de la procédure d'adoption
- Penser (élaborer) son projet d'adoption au national et à l'international

MODULES DE BASE
L'attachement (4 heures)

Animation : Marion Tièche, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP et Michel Stalder, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Contenu :

- Les enjeux psychiques et relationnels de l'adoption en tenant compte de l'histoire de l'enfant
- Les carences affectives précoces et les troubles transitoires ou durables de l'attachement
- Modèle parental des participants à partir duquel ils construiront leur parentalité
- La rencontre et le retour en Suisse avec l'enfant, mieux appréhender et comprendre l'attitude de l'enfant

Accueillir un enfant et vivre avec lui (4 heures)

Animation : Marion Tièche, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP et Fanny Cohen Herlem, pédopsychiatre et psychanalyste (Paris/FR)

Contenu :

- La rencontre
- Premiers moments de vie commune (le sommeil, l'alimentation etc)
- Enjeux spécifiques de la filiation et parentalité adoptive
- Besoins particuliers des enfants et des parents adoptifs
- Parents de naissance, raisons possibles de l'abandon
- Première représentation de la famille qu'ils vont former
- Narration de l'histoire qui se construit avec et pour l'enfant
- Futures questions des enfants par rapport à leurs origines

La résilience (4 heures)

Animation : Marion Tièche, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP et Anne de Truchis, pédiatre responsable de la Consultation d'orientation et de conseil pour l'adoption (COCA) de Versailles

Contenu :

- Difficultés au niveau du développement psychomoteur
- Les conséquences des traumatismes et des carences sur le développement de l'enfant à tous niveaux (psychomoteur, psychique, affectif, etc.)
- Les facteurs de risque et facteurs protecteur qui peuvent avoir une influence sur l'adoption réciproque parents-enfants
- Les signaux d'alerte qui montrent que la famille a besoin d'aide
- La résilience, ce qui peut aider l'enfant à rebondir suite à une histoire traumatique.

Adopter un enfant de quel âge ? (2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue clinicienne, Espace A

Contenu :

- Particularités de ce type d'adoptions (histoire de l'enfant, intégration des codes culturels du pays de naissance, soins, communication etc)
- Décalage entre l'âge social et l'âge psychoaffectif
- Temporalité (adaptation à l'école, besoins de temps d'adaptation etc)
- Les conséquences des traumatismes et des carences sur le développement de l'enfant à tous niveaux (psychomoteur, psychique, affectif, etc.)
- Les facteurs de risque et facteurs protecteur qui peuvent avoir une influence sur l'adoption réciproque parents-enfants
- Les signaux d'alerte qui montrent que la famille a besoin d'aide
- La résilience, ce qui peut aider l'enfant à rebondir suite à une histoire traumatique.

La santé de l'enfant adopté (3 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue clinicienne, Espace A et Martine Bideau, pédiatre, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP

Contenu :

- Le dossier de l'enfant et l'importance à donner aux éléments qui s'y trouvent ou non
- Santé de l'enfant adopté (sommeil, alimentation, puberté précoce etc)
- La question des limites à poser lorsqu'on définit le profil de l'enfant?
- Sensibiliser aux besoins, au temps nécessaire à ce type d'adoptions, aux ressources extérieures nécessaires (environnement médical, personnel etc)
- Les listes à remplir sur la santé de l'enfant (ce que les candidats acceptent comme problèmes de santé)
- Les besoins spécifiques des enfants ayant des problèmes de santé, qu'ils soient catégorisés comme « réversibles » ou non

MODULES SUPPLEMENTAIRES

Adoption d'une fratrie

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue clinicienne, Espace A

Contenu :

- Potentiels et risques d'un tel choix
- Mythes et réalités (quel a été le vécu pré-adoptif des enfants ?)
- Stratégies et besoins spécifiques de chaque enfant

Adoption dans une famille comprenant des enfants biologiques

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue clinicienne, Espace A

Contenu :

- Défis et ressources de ces familles
- Besoins de chaque enfant

Adoption par une personne célibataire

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue clinicienne, Espace A

Contenu :

- Défis de ce type d'adoption (disponibilité, face à face)
- Quelles ressources ont-ils, quelles craintes ?

Adopter pour la seconde fois (ou plus)

(2 heures)

Animation : Catherine Jeambenoit, psychologue clinicienne, Espace A

Contenu :

- Désirs, espoirs et craintes pour cette nouvelle adoption
- Besoins de chaque enfant et des parents, comment faire de la place pour l'enfant (ou les enfants) à venir ?

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Module	Couple	Personne célibataire
Module pré-requis L'adoption et l'éthique	CHF 200	CHF 140
Modules de base Accueillir un enfant et vivre avec lui L'attachement Développement de l'enfant et résilience La santé de l'enfant adopté Adopter un enfant de quel âge	CHF 600	CHF 300
Modules complémentaires Adoption par une personne célibataire	CHF 120	CHF 120
Adoption d'une fratrie	CHF 120	CHF 120
Adoption d'un enfant dans une famille comprenant des enfants biologiques	CHF 120	CHF 120
Adopter pour la deuxième fois ou plus	CHF 120	CHF 120

CONDITIONS GENERALES

- * Les attestations seront délivrées après le règlement de la facture respective. Les factures seront remises lors des ateliers.
- * **Dans le cas des couples**, les deux personnes doivent obligatoirement être présentes à tous les modules.
- * **Les personnes célibataires doivent suivre le module « Adoption et éthique »** de manière individuelle. Pour plus d'informations, merci de nous contacter uniquement par e-mail à l'adresse : info@espace-a.org.
- * L'association se réserve le droit d'annuler l'inscription lors d'une absence à un ou plusieurs modules, sauf pour de motifs impérieux. L'association se réserve également le droit d'annuler l'inscription en cas de retards répétés, non excusés, ou dus à des motifs non impérieux.
- * A partir de l'absence à deux modules ou plus, l'inscription sera automatiquement annulée, et le(s) candidat(s) devront recommencer lors de la prochaine séance pour laquelle existe de la disponibilité.
- * Les modules suivis seront facturés, même en cas de désistement à posteriori.
- * Tout désistement doit être annoncé par écrit.